

CCAS DE SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE
PROCÈS-VERBAL DU 27 juin 2023 à 18h30
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Présents : Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE - Gérard MIGNARD - Patricia VILLA - Sabine DERVIN - Daniel MOUSSERIN - Renée GUERIN - Florence FOREST - Bernard BESSEY - Sylvie BAS - Martine BESSEY

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Sylvie BAS

Quorum : 6	Présents : 11	Votants : 11
------------	---------------	--------------

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Romain-la-Motte s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Gilbert VARRENNE, après avoir été convoqué le vingt juin deux mille vingt-trois, conformément à l'article R.123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 JUIIN 2023

Le Président soumet le procès-verbal de la séance du 05 juin 2023 au Conseil d'administration qui l'approuve à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Finalisation de l'organisation du repas du 1^{er} octobre 2023
- Réflexion sur le portage des repas
- Questions diverses

FINALISATION DE L'ORGANISATION DU REPAS DU 1^{ER} OCTOBRE 2023

Deux plats ont été retenus :

- la poule au riz : le prix facturé par le traiteur est de 5,70 € en part individuelle.
- les lasagnes : le prix facturé par le traiteur est de 6,00 € en part individuelle.

Ces plats seront revendus 8,00 € la part.

Le traiteur assure la livraison à partir de 45 parts.

C'est l'amicale des conseillers qui gèrera la partie financière de l'opération. Des tableaux seront faits afin de pouvoir passer les commandes, d'encaisser les chèques et recevoir les espèces avant de régler le traiteur. Ces tableaux seront déposés chez les commerçants, et remis au président des associations ainsi qu'à la mairie.

Bernard BESSEY prendra contact avec les présidents d'association afin de leur demander s'ils veulent bien nous aider à vendre des parts. Patricia VILLA fera de même avec les commerçants.

Gilbert VARRENNE fera une affiche qui sera déposée chez les commerçants.

Les plats seront payés à la réservation. La prévente s'arrêtera le 22 septembre 2023.

Les plats seront à retirer à la salle municipale le dimanche 1er octobre 2023 entre 10h et 13h. Nous organiserons également une buvette pour plus de convivialité et de bénéfice.

RÉFLEXION SUR LE PORTAGE DES REPAS

Le Président propose au Conseil d'administration d'adresser une lettre aux familles afin de rappeler quelques consignes, notamment que le portage du repas doit être réceptionné par la personne destinataire et non déposé sans remise à quiconque.

QUESTIONS DIVERSES

- Néant

INFORMATIONS

- M. le Président nous informe du déplacement du transformateur électrique sis impasse de la Maréchalerie.
- Les travaux de la MARPA ont commencé et devraient être terminés à l'automne 2024.
- Prochaine réunion le mardi 05 septembre 2023 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Affiché et publié le **11 SEP. 2023**

Le Président,
Gilbert VARRENNE



La secrétaire de séance,
Mme Sylvie BAS

